

# LCL LE CREDIT LYONNAIS



## Lettre Ouverte

Monsieur Yves NANQUETTE  
Directeur Général LCL  
Immeuble Rhône  
10 Place Oscar NIEMEYER  
BC 305-01  
94800 Villejuif

Objet : Négociation accord Intéressement/Participation

Villejuif, le 2 mai 2013.

Monsieur le Directeur Général,

Lors de la seconde séance de négociation relative à l'éventuel futur accord de la Rémunération Variable Collective (RVC) qui concernerait les exercices 2013, 2014 et 2015, la Direction des Ressources Humaines a dévoilé les intentions de la Direction Générale.

**Afin de dissuader les employeurs de privilégier l'intéressement/participation au détriment du salaire fixe**, le gouvernement a décidé de porter le forfait social de 8 à 20 % sur ces éléments de rémunération.

Dans le contexte actuel, il semble également logique qu'une entreprise **bénéficiaire** contribue au rétablissement des finances publiques. Mais **alors que cette taxe incombe à l'employeur**, la Direction de LCL entend faire supporter pour moitié la hausse du forfait social à ses salariés.

Si LCL **reportait sur ses salariés le paiement de cette obligation patronale**, cela démontrerait un manque de citoyenneté évident et un non respect de la démarche sociétale du Groupe appelée FRED. N'oublions pas que notre banque, il n'y a pas si longtemps, a eu recours aux fonds publics pour son redressement. Et aujourd'hui, la Direction du Crédit Lyonnais (devenu LCL) refuserait d'assumer l'intégralité de sa contribution à l'effort national ? Quel serait l'impact médiatique d'une telle décision ?

Après la rigueur des dernières négociations salariales, la révision des systèmes de rémunération variable individuelle (entraînant une baisse), **ce serait maintenant au tour de la Rémunération Variable Collective d'être amputée**. Au vu de l'engagement quotidien et de la compétence des salariés, que d'ailleurs vous avez salués, cela marquerait, une fois de plus, un manque de reconnaissance vis-à-vis des salariés que nous représentons.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur Général, nos 4 Organisations Syndicales, CFDT, CGT, FO et SNB vous demandent de revoir cette position.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

Philippe SALOME  
DSN CFDT

Jean-Philippe LAMBS  
DSN CGT

Philippe KERNIVINEN  
DSN FO

Jean-Jacques GUIBERTEAU  
DSN SNB